



ETUDE DE MAITRE ALBERT ZOGBELEMOU

Huissier de Justice près les cours et tribunaux de Conakry,
Coléah Lansébougni - Matam - Tél. : 664 273 969 / 655 793 077 / 628 640 498
Albertzogbelemou@gmail.com



PROCES-VERBAL DE CONSTAT

L'an deux mille dix huit

Et le Lundi, 26 Novembre à 11 heures 05 minutes.

A la requête du **MOUVEMENT DEMOCRATIQUE LIBERAL**, en abrégé **MoDeL**, de droit guinéen, représenté par son Président **Monsieur Mamadou Aliou BAH**, nationalité guinéenne, domicilié au quartier Kobayah, commune de Ratoma, Conakry, lequel fait élection de domicile au cabinet de **Maître Pépé Antoine LAMAH**, **Avocat à la Cour** et en mon Etude aux fins du présent exploit.

LEQUEL M'EXPOSE

Que depuis le 23 Août 2018, il a signifié la correspondance d'agrément avec les dossiers de son parti politique à l'appui au Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation et dont les actes ont été enregistrés sous le N° 3011 par l'organe de mon Etude, à savoir :

Quatre exemplaires du dossier de demande d'agrément du parti contenant chacun :

- Le manifeste
- Le préambule
- Les statuts
- Le règlement intérieur
- Le procès-verbal de l'assemblée générale constitutive
- La liste nominative des membres de l'organe de direction.
- Du dossier individuel complet de chacun des dix(10) membres

fondateurs ;

-La liste nominative des membres de l'organe de Direction contenant chacun :

- Un certificat de résidence
- Un extrait de casier judiciaire
- Un extrait d'acte de naissance
- Et un certificat de nationalité.

Qu'un récépissé constatant les exhaustivités des pièces du dossier ci-dessus énumérés a été délivré à sa demande le 14 Septembre 2018 après plusieurs démarches.



Qu'il s'est rendu à plusieurs reprises au secrétariat central dudit Ministère pour s'enquérir de la suite de l'évolution du dossier mais en vain ;

Que le chef du Secrétaire Central Monsieur Patrice Torez OUENDOUNO lui a toujours demandé de se référer à la Direction Nationale des Affaires Politiques où le dossier aurait été transmis pour traitement ;

Qu'au niveau de cette Direction, il n'a jamais pu rencontrer le Directeur National dont le numéro de téléphone 621 37 42 48 indiqué à la porte n'a été joignable toutes les fois qu'il a tenté de l'appeler ;

Que par contre, il a pu rencontrer le Directeur National Adjoint Monsieur CAMARA joignable au numéro 628 45 46 86 qui l'a dit que le dossier n'a pas encore été orienté chez lui par son Directeur et donc, qu'il n'était pas au courant du dossier ;

Que face à cette situation d'incertitude, le MoDel a requis les services de ministère pour aller vérifier :

- Si une suite a été donnée au dossier dès lors que le délai de 90 jours imparti au Ministère pour donner suite est arrivé à expiration le 23 Novembre 2018 ;

- Vérifier si un quelconque rejet ou autres observations existent au Secrétariat Central du Ministère relativement au dossier d'agrément ;
- Interpeller à défaut de rejet, sur les raisons du retard dans la délivrance de l'agrément.

C'est pourquoi, il requiert les services de mon ministère à l'effet de procéder à un constat sur les lieux faire l'audition des responsables dudit Département et s'enquérir sur la cause du retard de l'obtention de l'agrément du Mouvement Démocratique Liberal en abrégé MoDeL auprès du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation et d'en dresser procès-verbal et ce, à l'avenir, pour le servir et valoir ce que de droit.

DEFERANT A CETTE REQUISITION

J'ai, Maître Albert ZOGBELEMOU, huissier de justice, près les juridictions de Conakry, demeurant et domicilié en ladite ville, à l'adresse sus indiquée, soussigné.

Me suis immédiatement rendu au Secrétariat Central du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, sis réez chaussée dudit Ministère, au quartier Boulbinet, commune de Kaloum Conakry, en compagnie de mon **Clerc Lambert Kovana KOUROUMA**, ai procédé au constat ainsi qu'il suit :



Le chef du secrétariat central en l'occurrence Monsieur Patrice Torez OUENDOUNO m'a renvoyé vers la Direction Nationale des Affaires Politiques où le dossier aurait été transmis pour traitement ;

Au niveau de cette Direction où je n'ai jamais pu rencontrer Monsieur le Directeur National des Affaires Politiques dont le numéro de téléphone (621 37 42 48) indiqué sur la porte n'a été joignable toutes les fois que j'ai tenté de l'appeler, tandis que le délai de quatre-vingt-dix (90) jours qui leur est imparti est dépassé sans aucune suite favorable ;

Interpeller Monsieur Patrice Thorez OUENDENO, Chef Secrétariat Central dudit Ministère, il me déclare ce qui suit : « J'ai effectivement reçu les dossiers du Mouvement Démocratique Liberal en abrégé MoDeL depuis le 23 Août 2018 au Secrétariat Central de mon service et je les ai enregistrés et orientés à la Direction Nationale des Affaires Politiques pour l'examen dont je vous prie de bien vouloir rencontrer Monsieur CAMARA l'Adjoint du Directeur National des Affaires Politiques qui gère le dossier puisque son Directeur est en déplacement à Dubaï et je vous tiendrai au courant de son retour du voyage. »

je me suis, ensuite rendu immédiatement à la Direction Nationale des Affaires Politiques, sise au quatrième (4eme) étage de l'immeuble PARIBAS, au quartier Almama, commune de Kaloum, Conakry à 11heures 40 minutes très précises, mais j'ai malheureusement constaté que Monsieur CAMARA l'Adjoint du Directeur National des Affaires Politiques n'y était pas et de même j'ai trouvé que le bureau du Directeur National des Affaires Politiques est encore fermé.

N'ayant plus rien à constater, mes opérations de constat ont pris fin sans aucun incident à 11 heures 45 minutes.

DONT ACTE

De tout ce qui précède, j'ai Huissier de Justice susdit et soussigné dressé le présent procès-verbal de constat les jours, mois et an que dessus, pour servir et valoir ce que de droit, dont le coût, vacations et frais d'enregistrement s'élèvent à la somme de **500.000 GNF**.

Employer pour copies trois feuilles

L'Huissier de justice
Maitre Albert ZOGBELEMOU

ENREGISTRE sous les
références suivantes
Folie N°..... 11. Bd N°: 04143
Montant:..... 50.000 Fc
Cinquante mille
F.C.
Conakry le: 27/11/2018

Ministère Eco-F
Division
REPUBLIC DE GUINEE
TIMBRE FISCAL
2.000 FRANCS
C00645097

Maitre Albert ZOGBELEMOU
Huissier
de Justice
P. Sp. Guill